

Cyber-harcèlement: 2 à 3 cas par école chaque semaine

Le phénomène est en recrudescence

Le cyber-harcèlement est un phénomène en recrudescence, chez nous, depuis plusieurs mois. Selon Olivier Bogaert, commissaire à la Computer Crime Unit, on dénombre 2 à 3 cas par semaine et par établissement scolaire. Des actes qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Insultes, moqueries et autres types de harcèlement sont monnaie courante sur les réseaux sociaux. Un phénomène en recrudescence depuis plusieurs mois. Olivier Bogaert, commissaire à la Computer Crime Unit, explique que ce phénomène est plus que récurrent : « On dénombre entre 2 à 3 cas de cyber-harcèlement par semaine dans un établissement scolaire. Dans les différentes écoles où j'ai pu me rendre récemment pour y délivrer mes messages de prévention, les directeurs répètent régulièrement ce chiffre ».

Et le « Monsieur Sécurité Internet » de la PJF de Bruxelles de préciser : « Quand on parle de cyber-harcèlement, on entend par là tout type de harcèlement via un outil numérique, et donc pas uniquement les réseaux sociaux. Il s'agit donc également des SMS. Les moqueries et insultes ciblent

généralement trois choses : l'activité de la personne, son histoire personnelle et, bien sûr, son physique ». Concernant l'activité de la personne, il nous nomme ce qui est selon lui le cas le plus fréquent : « L'intello de la classe est souvent flingué(e) par ses camarades. C'est très courant. »

Mais le harcèlement sur les réseaux sociaux peut prendre une tout autre forme. Alice De Duve, psychologue bruxelloise, se souvient de deux cas qu'elle a eu à prendre en charge : « J'ai reçu en consultation une jeune fille qui s'était adonnée à des jeux sexuels devant sa webcam avec son copain. Mais une fois qu'ils ont rompu, celui-ci a diffusé des extraits sur internet pour se venger. Autre exemple du même type : celui d'une fille à qui un garçon a demandé des photos coquines, sur un rapport de confiance. Sauf qu'évidemment le garçon en question a diffusé les photos sur internet. Sa victime a ensuite été harcelée et insultée par plusieurs personnes. Sa maman avait même entamé une procédure de plainte mais s'est finale-

ment rétractée, de peur de faire empirer la situation ».

Quand on interroge un ado harceleur sur ses motivations, les justifications sont parfois un peu farfelues : « Elle est toujours sur une autre planète en classe et elle a le visage d'une petite fille de 8 ans alors qu'elle en a 14. Elle est toute petite, elle parle aux arbres... Enfin voilà, elle est différente de nous donc les autres se moquent », explique Léa, 13 ans.

DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

Les conséquences de tels actes peuvent être dramatiques, les cas de jeunes s'étant suicidés après avoir été cyber-harcelés ne manquant pas. Florence Ringlelet, directrice du

Centre de Prévention du

Suicide et d'Accompagnement à Namur, en témoigne : « Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu des ados en consultation qui faisaient part de leur mal-être, suite à des cas de cyber-harcèlement. Par contre, j'ai malheureusement rencontré une maman qui a dû faire face au suicide de sa fille de 13 ans. Et il s'est avéré que celle-ci était régulière-

L'intello de la classe est très souvent flingué(e) par ses camarades !

ment victime de ce genre d'attaques gratuites sur les réseaux sociaux. Un blog avait même été créé uniquement pour se moquer d'elle ! »

Florence Ringlelet avoue regretter que ce genre de problème soit caché plutôt qu'exprimé par les jeunes, qui ont souvent « honte de parler de ce genre de choses ». Pour Christine Schmit, psycho-

logue dans le Brabant wallon, cyber-harceleurs et cyber-harcelés souffrent d'un problème commun, celui d'être mal entouré : « Ce sont généralement des ados très seuls, qui n'ont pas d'interlocuteur adulte valable. Ils n'ont pas assez d'intérêt pour la vie réelle et connaissent souvent une coupure avec les ressources familiales. » ■

CÉDRIC MARTIN

UNE APPLICATION POUR LE SAVOIR

Êtes-vous un cyber-harceleur ?

Les victimes de cyber-harcèlement ont souvent du mal à se confier à propos de leurs problèmes. De l'autre côté, les auteurs de ces actes ne sont pas toujours conscients de l'ampleur que ceux-ci peuvent prendre.

Pour sensibiliser les jeunes, la Computer Crime Unit multiplie les campagnes de prévention. Elle a notamment développé une application Android pour déterminer si vous êtes auteur (ou victime) de cyber-harcèlement. Parmi les questions posées, on peut notamment citer « *T'es-tu déjà moqué publiquement d'un de tes amis sur Facebook ?* », « *As-tu déjà essayé d'utiliser le mot de passe de quel-*

qu'un ? » ou encore « *As-tu déjà rendu publique une conversation privée que tu as eue avec un de tes amis sur Internet ?* ». Le quiz est également réalisable sur le site stopcyberhate.be, né d'une campagne lancée fin décembre 2013.

Sur la plate-forme, on peut retrouver tout ce qui a un rapport avec le cyber-harcèlement : sa définition, des conseils pour les parents, éducateurs, professeurs et, bien sûr, les adolescents eux-mêmes. Les auteurs du site web illustrent également, à l'aide de clips vidéo, la gravité du phénomène et ses conséquences, auxquelles ils invitent à réagir « avant qu'il ne soit trop tard ».